

Coop Santé Eastman

ET LES ENVIRONS

Campagne annuelle de vaccination antigrippale

**Édition spéciale-Bulletin d'information à l'intention des membres de la Coop Santé Eastman et les environs
Octobre 2018**

La campagne annuelle de vaccination antigrippale est de retour. Les cliniques se tiendront sur rendez-vous les **jeudis 8,15,22 et 29 novembre ainsi que le lundi 19 novembre de 8h à 11h55 et de 13h à 15h55.**

Nous vous invitons à communiquer avec le secrétariat pour obtenir un rendez-vous en téléphonant au (450) 297-4777 poste 1 de 8h30 et 11h et de 13h et 15h. Vous pouvez aussi vous présenter à la Coop Santé pendant les heures d'ouverture.

Rappel important : La journée de la vaccination, nous vous demandons de bien vouloir arriver seulement 5 minutes avant votre rendez-vous afin d'éviter une trop grande affluence dans la salle d'attente de la Coop Santé dont la capacité d'accueil est limitée. L'année prochaine, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans nos nouveaux locaux plus spacieux qui seront situés dans l'ancien presbytère d'Eastman.

La vaccination est offerte à tous nos membres. Selon la Santé publique, les personnes plus particulièrement ciblées cette année sont :

- Les personnes âgées de 75 ans et plus;
- Les femmes enceintes en bonne santé durant le 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- Les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques durant toute leur grossesse;
- Les personnes et les enfants atteints de certaines maladies chroniques dès l'âge de 6 mois;
- Les proches des personnes à risque de présenter des complications.

La Coop Santé recrute de nouveaux membres :

Pourquoi ne pas donner un coup de main à la Coop Santé vous aussi ?

Simplement en invitant vos amis et connaissances à devenir membres de la Coop Santé. Ainsi, pour chaque nouvel adhérent que vous aurez référé à la Coop Santé, vous obtenez une chance de gagner votre contribution annuelle de 125 \$ sous forme d'un renouvellement ou d'une adhésion en tant que nouveau membre.

Pour participer, il suffit simplement de mentionner à toute personne que vous recruterez d'en informer la personne responsable de la Coop Santé lors de son adhésion en donnant votre nom et

votre numéro de téléphone. Le tirage aura lieu au terme de la campagne, soit le jeudi suivant le 15 décembre 2018. Le nom du gagnant sera affiché au bureau d'accueil de la Coop Santé.

Votre adresse courriel nous est très utile

La Coop Santé Eastman souhaite être en mesure de communiquer régulièrement et efficacement avec ses membres. Pour ce faire, le courrier électronique est privilégié. Si vous ne recevez pas régulièrement le Bulletin d'information de la Coop Santé Eastman, il est possible que votre adresse courriel n'apparaisse pas dans nos dossiers. Pour faire la correction, envoyez simplement un courriel à : info@coopsanteeastman.com

Si des membres vous informent qu'ils n'ont pas reçu ce bulletin d'information, vous pouvez leur recommander de **vérifier dans leur boîte de «courrier indésirable»**, car il arrive malheureusement que des envois en grand nombre de ce type s'y logent.

Devenir membre de la Coop Santé

Pour devenir membre de la Coop Santé Eastman et les environs, il suffit premièrement de compléter le formulaire d'adhésion, d'acquiescer cinq parts sociales de 10\$, pour un total de 50\$ par adulte. Ce montant ne sera réclamé qu'une seule fois.

Deuxièmement, la contribution annuelle est également requise à l'adhésion. Les frais sont de 125\$ annuellement ce qui représente un montant minime de 10,42\$ par mois, par membre adulte, toutes taxes incluses. Le coût par enfant est de 50% du tarif, pour les deux premiers enfants d'une même famille. Aucune contribution ne sera réclamée pour le troisième enfant et les suivants d'une même famille. Pour obtenir un **formulaire de demande d'admission**, visitez notre site Internet et téléchargez le formulaire sous l'onglet « devenir membre » : www.coopsanteeastman.com

Ou écrivez à : info@coopsanteeastman.com

Adresse : 15, rue Lapointe, Eastman, J0E 1P0 – Téléphone : 450 297-4777

La Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui

**de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog, de la MRC de Memphrémagog,
des municipalités d'Eastman, de Austin, de St-Étienne-de-Bolton, de Stukely-Sud
et du Club Lions d'Eastman**